

RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT (CCE)

Réunion du jeudi 20 juin 2024, de 18h30 à 19h40

Par ZOOM

COMPTE-RENDU

1. Ouverture et présence :

Philippe Barrette
Vincent Jarry
Marilyn Dunn

Robert Werbiski
Denis Couillard (absent)
Anna Urbanek

Un point a été ajouté au varia portant sur le compte-rendu des réunions qui pourraient être affichés sur le site Web de la municipalité.

2.Suivi station de lavage:

Vincent a fait un compte-rendu sur le projet de la station de lavage prévu au lac Libby.

En bref, l'association a réussi à accumuler une grande partie des sommes exigées par la municipalité pour le financement des frais de lancement, soit plus de 12,000\$. Une entente tripartite entre la municipalité, le camping du lac Libby et l'association des propriétaires riverains est en cours de développement tel qu'il avait été mentionné à la réunion de CCE au mois de mai dernier.

Les montants prévus de la part des parties sont les suivants, sous toutes réserves:

- A. Association des propriétaires riverains : 15 000\$
- B. Municipalité : 4 000\$
- C. Camping contribution en services (terrain, surveillance, eau, etc.)

Il y aura un appel d'offres pour la fourniture des équipements nécessaires à la station de lavage prévue en automne.

Les échéanciers du projet sont prévus.

- A. Acquisition des équipements: automne
- B. Réception de la subvention : à venir
- C. Préparation du terrain : débiterait en automne
- D. Horodateur. Il est prévu d'installer un horodateur sur le site. Présentement, ce n'est pas mentionné dans la réglementation municipale.

D. Affichage. Il est prévu d'installer des affiches de sensibilisation pour l'utilisation de la station aux endroits appropriés.

Il y aura une présentation du projet à la municipalité le 6 juillet prochain.

3. Échantillonnage de la qualité de l'eau des résidences – EnvironneX Eurofins

A. Ajustement des dates. Philippe a donné un compte-rendu de la situation. La date limite pour commander des tests est maintenant dépassée. Plusieurs personnes profiteront de l'entente pour faire tester leur eau cependant, plusieurs demandes se sont faites en retard. Il faudra faire plus de publicité pour ce genre de service pour les prochaines années.

B. Portée de la campagne.

Vincent demande à Philippe à savoir si cette firme pourra être retenue pour l'année prochaine. Philippe n'était pas encore certain.

4. Suivi de la qualité de l'eau des tributaires (MRC)

Les travaux sont en cours un site d'échantillonnage sera déplacé parce qu'un résident ne laisse pas le droit de passage sur sa propriété. Un site alternatif a déjà été identifié.

5. Suivi de la collecte des matières résiduelles

Philippe a eu une rencontre avec l'entrepreneur. L'entrepreneur pourra être contacté plus facilement advenant un oubli. De plus, l'entrepreneur pourra être suivi via GPS pour connaître sa localisation advenant un besoin de le contacter ou suivre son trajet de collecte. La collecte pourra être gérée plus efficacement.

6. Suivi des contrats d'entretien annuel des installations septiques et suivis des bandes riveraines.

Actuellement, onze (11) propriétaires ne sont pas conformes à la réglementation. Les propriétaires de systèmes ayant un contrat d'entretien des fosses septiques doivent s'assurer que la municipalité soit informée de la condition des systèmes, soit par le propriétaire, soit par la firme contractée par le propriétaire.

L'inspection des bandes riveraines selon la réglementation municipale est en cours. Si le stagiaire en environnement constate des situations qui sont largement en dehors des normes municipales, il en informera Philippe afin que des mesures correctives puissent être adoptées par les propriétaires. Les avis envoyés aux propriétaires seront accompagnés de conseils pour des mesures de solution.

7. Varia

Vincent a demandé aux membres du CCE s'il y avait un inconvénient de mettre la version finale des comptes-rendus des réunions du CCE sur le site Web de la municipalité. Les membres n'avaient pas d'objection.

Anna et Marilyn avaient quelques questions par rapport à la renouée du Japon suite à la visite de Mme Nault. Il y a eu une discussion concernant les interventions possibles et les coûts que l'éradication pourrait exiger. Sur le site situé au parc municipal ayant une superficie recouverte de renouée d'environ 200m², la quantité de temps et coût associé ne pourra pas être absorbé cette année et qu'il faudra présenter un projet pour l'année prochaine.

Sur les terrains privés, il faudra encourager les propriétaires à prendre des actions. La municipalité n'engagera pas des dépenses en main-d'œuvre ou autres sur les terrains privés.

8. Levé de la réunion. Levée de la réunion à 19h40